

PÔLE ACTION SOCIALE ET SOLIDARITES

Direction des services aux personnes âgées
et aux personnes handicapées
Immeuble "SOLIDARITES"
7-9 voie Félix Eboué CRETEIL
94011 CRETEIL cedex

**Demande de participation de l'aide sociale
aux frais d'hébergement d'une personne âgée**

Documents à fournir

- **"demande d'aide sociale" complétée et signée par l'intéressé(e) ou son représentant légal.**
- **"dossier familial d'aide sociale" complété et signé par l'intéressé(e) ou son représentant légal.**
- pour les personnes âgées de moins de 65 ans joindre un certificat médical.
- **l'ensemble des justificatifs désignés ci-dessous :**

1 JUSTIFICATIFS CONCERNANT LE BENEFICIAIRE

Domicile de secours

- | | | |
|-------------------------|---|--------------------------|
| ✓ pour 1 locataire : | * date d'emménagement | <input type="checkbox"/> |
| | * taxe habitation | <input type="checkbox"/> |
| | * quittances de loyer des 3 mois précédant la demande | <input type="checkbox"/> |
| ✓ pour 1 hébergé : | * attestation sur l'honneur datée et signée, précisant les dates exactes d'hébergement | <input type="checkbox"/> |
| | * taxe d'habitation | <input type="checkbox"/> |
| ✓ pour 1 propriétaire : | * date d'emménagement et acte de propriété | <input type="checkbox"/> |
| | * taxe foncière, taxe d'habitation et éventuellement échéanciers prêt accession à la propriété, charges copropriété | <input type="checkbox"/> |

Identité, situation familiale

- | | |
|--|--------------------------|
| ✓ photocopie livret de famille pour chaque mariage | <input type="checkbox"/> |
| ✓ noms et adresses des obligés alimentaires du 1er degré | <input type="checkbox"/> |
| ✓ justificatif de tout jugement de mise sous tutelle | <input type="checkbox"/> |

Ressources

- | | |
|--|--------------------------|
| ✓ dernier avis d'imposition ou de non imposition | <input type="checkbox"/> |
| ✓ attestations annuelles des pensions et retraites | <input type="checkbox"/> |
| ✓ relevés de comptes bancaires ou CCP sur lesquels sont virées les pensions et retraites | <input type="checkbox"/> |
| ✓ en cas de divorce, et dans l'hypothèse du versement d'une pension alimentaire, jugement de divorce et justificatif de la pension alimentaire | <input type="checkbox"/> |
| ✓ inventaire du patrimoine | <input type="checkbox"/> |
| ✓ pièces justificatives des revenus de capitaux mobiliers et immobiliers (revenus des placements financiers, revenus fonciers...) | <input type="checkbox"/> |

Charges : voir domicile de secours

- | | |
|---|--------------------------|
| ✓ si l'intéressé adhère à une mutuelle : justificatif | <input type="checkbox"/> |
|---|--------------------------|

Correspondance :

Monsieur le Président du Conseil général du Val-de-Marne
Hôtel du département
DSPAPH - SAI
94054 CRETEIL CEDEX

② JUSTIFICATIFS A FOURNIR CONCERNANT LE CONJOINT QUI RESTE AU DOMICILE

- ✓ attestations annuelles des pensions et retraites
- ✓ relevés de comptes bancaires ou CCP sur lesquels sont virées les pensions et retraites.
- ✓ inventaire du patrimoine, pièce justificatives des revenus de capitaux mobiliers et immobiliers (revenus des placement financiers, revenus fonciers...)

Obligation alimentaire

Documents à fournir par chacun des obligés alimentaires (enfant, bru et gendre)

- **fiche "obligation alimentaire" complétée et signée par l'intéressé(e) ou son représentant légal.**
- **l'ensemble des justificatifs désignés ci-dessous :**

Identité, situation familiale

- ✓ photocopie du livret de famille
- ✓ éventuellement jugement de divorce
- ✓ éventuellement certificat de concubinage, PACS

Ressources du foyer des 3 derniers mois

- ✓ salaires, indemnités journalières, allocations ASSEDIC, rente accident du travail, pension invalidité, etc.
- ✓ dernier avis d'imposition ou de non imposition
- ✓ allocations familiales
- ✓ bourses

Charges concernant l'habitation principale

- ✓ locataires : quittance loyer, taxe d'habitation
- ✓ hébergés : attestation d'hébergement datée et signée , taxe d'habitation
- ✓ propriétaire : * acte de propriété
 - * remboursements d'emprunts (échéanciers)
 - * charges de copropriété
 - * taxe d'habitation,
 - * taxes foncières

Enfants à charge : préciser la situation et joindre les justificatifs correspondants (exemple : certificat de scolarité, ASSEDIC)

- ✓ pour enfants scolarisés au delà de 16 ans
- ✓ enfants au chômage
- ✓ maladie, handicap
- ✓ enfants étudiants hors foyer

Autres charges :

- ✓ Pension alimentaire enfant, conjoint d'un 1er mariage